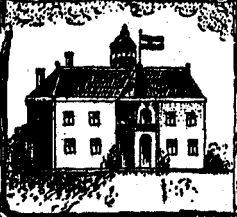
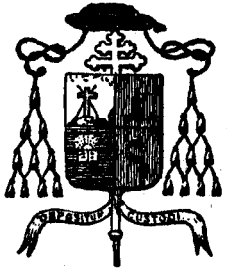


LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclésiastique de
Saint-Boniface.



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface.
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur (Manitoba, Canada.
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

1880

1915

35 années consécutives au service de notre clientèle.

*Qualités irréprochables, prix modérés et service effectif,
sont les points caractéristiques de notre maison.*

Specialites de Vin de Messe

— SAINT-LUC SEC ET DOUX — TABERNACLE SEC ET DOUX —
SAINT-NAZAIRE SEC ET DOUX

GRAND CHOIX DE VINS, FRANCAIS, ITALIENS,
RHIN, ESPAGNOLS, PORTUGAIS, CANADIENS, CA-
LIFORNIENS.

Cie Richard Beliveau, Limitée

Importateurs de vins, liqueurs et cigares.

330, RUE MAIN, WINNIPEG.

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Col-
lège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de
la Société de Stomatologie.

NOUVELLE ADRESSE:--356 Rue MAIN, Bâtisse de la GREAT WEST
PERMANENT LOAN Co., au 7ème Etage.

WINNIPEG CHURCH GOODS CO., Limited

Fred. E. Gaspard, gerant.

226 rue Hargrave, Winnipeg.

56 avenue Provencher, Saint-Boniface

BRONZES ORFÈVRES ET ORNEMENTS D'ÉGLISE, AUTELS, AMÉUBLEMENTS.

STATUES, CHEMINS DE CROIX CRECHES ETC.

DE NOTRE FABRICATION

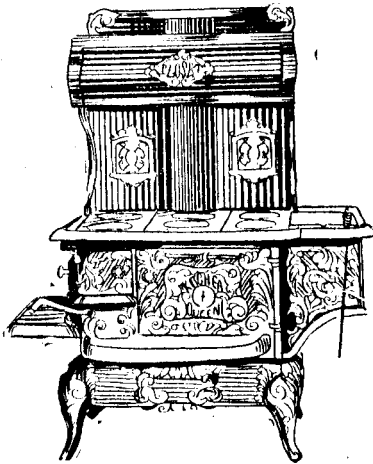
CIERGES, HUILE DE SANCTUAIRE, VIN DE MESSE LIVRES DE PRIÈRES,

ARTICLES DE PIÉTÉ.

Catalogue sur demande

Vous voulez un poele sur lequel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons Le "KITCHEN QUEEN"



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantité énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnerez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....	\$24.50
Avec grand four.....	32.00
Avec grand four et réservoir.....	37.00
Thermomètre, extra.....	\$1.00
Récipient pour l'eau, extra...	3.00

Troisième étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

C. A. GAREAU

REPRESENTANT

BRYDGES & WAUGH

WINNIPEG, MAN.

Assurance Immeubles Argent à prêter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU	ACCIDENT ET VIE	TERRAINS
Atlas Assurance Co. Ltd.	Guardian Acc.	Southern Imp. Co. Ltd
Commercial Union Ass. Co.	Guarante Co.	St. Boniface Land Co.
Guardian Assurance Co.	Commercial Union	Red River Realty Co.
Calumet Insurance Co.	(Life Department)	[Limited

TELEPHONES :

Jour, Main	}	5004	Nuit, Fort Rouge	}	1888	
		5005			"	187
		5006			Main.	7528

Demandez-nous nos listes de propriétés de St-Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

HOTELLERIE DES TRAPPISTES A ST-NORBERT

Les prêtres et les laïques, qui désirent faire quelques jours de retraite, sont reçus cordialement à cette hôtellerie. On peut s'y rendre de Winnipeg par le tramway (Park Line). Quatre trains de chemin de fer arrêtent aussi chaque jour à St-Norbert : deux venant de Winnipeg et deux y allant.

JOSEPH T. DUMOUCHEL

(Etabli en 1887)

AGENT D'ASSURANCES CONTRE LES INCENDIES

Une spécialité pour les Eglises, Institutions Religieuses, Ecoles et maisons privées

Représente aussi des compagnies d'Assurance sur la Vie Industrielle et contre les Accidents

Argent à prêter à termes des plus faciles

BUREAU: 364 RUE MAIN, WINNIPEG, MAN.

LE DR. PEATMAN

DES HOPITAUX DE

PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Boîte de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN.

Telephone Main 5355

J. H. TREMBLAY, Prés.

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés.

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés

Tél. privé Sher. 2328

Tél. privé Main, 6265

Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitée

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX — AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814-816, "Sterling Bank Building,"

WINNIPEG, MAN.

Téléphone Main 3151

" " 3499

Boîte Postale, 1896

TELEPHONE BELL MAIN 2036

J. O. TURGEON
ARCHITECTE

55 Rue St-Francois-Xavier, - - - - - Montreal

Spécialités: "*EDIFICES RELIGIEUX*"

M. TURGEON a été l'architecte des églises de Saint-Edouard de Montréal, de Saint-Romuald de Farnham, de Saint-Jean-Baptiste de Keesville, N.-Y., de Saint-Timothée, P. Q., du Petit-Séminaire de Saint-Boniface, Man.

THE JOBIN MARRIN CO.,
EPICIERS EN GROS LIMITED

Marchandises de qualités à prix raisonnables. Nous avons un assortiment général d'épicerie pleinement garanties. Nous sommes agents pour le célèbre THE MAZAWATTEE. C'est le thé qui donne le plus de satisfaction.

Correspondance en Français, en Allemand et en Anglais

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

JOSEPH TURNER, Président.

GEORGE CLARK, Sec.-Trésorier

La Standard Plumbing & Heating Co. Ltd,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygienes. Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort,
Winnipeg, Man.
Telephone M. 529

Gérant, J. R. Turner
46 Ave. Provencher
B. de P. 232
Saint-Boniface, Man.
Téléphone M. 8132

Succursale, J. W. MOULD, Gérant
Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue
Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

MAISON CHAPELLE DE SAINT-BONIFACE

Jardin de l'Enfance pour les petits garçons de 5 à 12 ans.
Pensionnaires et externes.

Classes régulières en français et en anglais

Confection de soutanes, d'hosties et de cierges. Objets de piété: Cha-pelets, scapulaires, etc.

————— TYPOGRAPHIE ET RELIURE —————

Liste des prix envoyée sur demande.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Feu S. G. Mgr Zotique Racicot—Deux ordinations dans le diocèse de Régina—Une lettre de Monsieur Etienne Lamy—Les mariages mixtes—Les élèves de nos institutions scolaires de Saint-Boniface—Monseigneur Langevin—Le Conseil fédéral de l'A. C. J. C. —Ding! Dang! Dong! —R. I. P.

VOL. XIV

1 OCTOBRE 1915

No 19

FEU S. G. MGR ZOTIQUE RACICOT

Le 14 septembre est décédé à l'hospice Drapeau, à Sainte-Thérèse, S. G. Mgr Zotique Racicot, évêque de Pogla et ancien auxiliaire de Montréal. Né au Sault-au-Récollet le 13 octobre 1845 il avait fait ses études au collège de Montréal et avait été ordonné prêtre à l'Hôtel-Dieu le 6 novembre 1870 par S. G. Mgr Bourget.

Après sept années de vicariat le futur évêque fut pendant trois ans (1877-1880) aumônier du Bon-Pasteur à Montréal et devint ensuite procureur de l'archevêché (1880-1897), où il rétablit les finances considérablement compromises et mena à bonne fin le parachèvement de la cathédrale en 1884. Il fut nommé vicaire général du diocèse en 1897, créé protonotaire apostolique en 1899, élu le 14 janvier 1905 évêque de Pogla et auxiliaire de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, qui le sacra le 3 mai suivant dans la cathédrale. Son illustre neveu, depuis dix ans archevêque de Saint-Boniface, fut l'un des évêques consécrateurs.

Nous ne saurions mieux exprimer les relations de cordiale amitié, cimentées par belles du sang, qui ont toujours existé entre l'oncle et le neveu qu'en reproduisant le passage suivant du discours de S. G. Racicot au banquet qui suivit la cérémonie de son sacre:

“Je n'aurais pas satisfait à tous mes devoirs, si je n'ajoutais un dernier mot à l'adresse des assistants consécrateurs, Mgr l'archevêque de Saint-Boniface et Mgr l'évêque de Valleyfield.

“Uni par le sang à Mgr Langevin, j'ai entretenu avec lui les

rapports les plus intimes. Je puis même ajouter que, son âge étant inférieur au mien d'une décade, le vénéré prélat m'a toujours témoigné un amour filial qui le portait à venir à moi comme auprès d'un père, et que ce fut en conséquence pour moi une joie toute paternelle de l'assister pendant la messe de son ordination sacerdotale.

“Qu'on me pardonne une ouverture de cœur, elle ne surprendra au reste personne. Je savais, dès ce moment, que le jeune prêtre aux côtés duquel je me trouvais, saurait garder fermement le dépôt qui lui était confié; je savais, dès lors, qu'il avait dans les veines un sang bouillant; et que toujours et en toutes circonstances, quand l'honneur de l'Eglise et le salut des âmes seraient en péril, il ne craindrait pas de braver la tempête.

“Le Pape a confirmé récemment et a bien caractérisé ces prévisions déjà lointaines en lui disant: *Bene certasti.*”

“Cet évêque lutteur n'avait pourtant pas l'ambition du pouvoir et des honneurs. C'est même pour les éviter qu'il voulait se dévouer à la conversion des sauvages dans le Nord-Ouest. Mais en cherchant à fuir les dignités, il en a hâté la marche; conduit par la main de Dieu, il est devenu archevêque de Saint-Boniface. Et après dix ans d'épiscopat, il assistait aujourd'hui son confrère de collègue, Mgr l'archevêque de Montréal, pendant ma consécration épiscopale.

“A l'exemple de l'apôtre saint Jean, il a couru plus vite et il est arrivé plus tôt; il a devancé son oncle.”

Mgr Racicot est venu au moins quatre fois à Saint-Boniface. La première fois, lors du sacre de son cher neveu, en 1895, la deuxième, après sa consécration en 1905, la troisième en 1907 à l'occasion des noces d'argent sacerdotales de celui qu'il avait assisté vingt-cinq ans auparavant dans la chapelle du Bon-Pasteur de Montréal. Il prononça le sermon de circonstance dans la cathédrale. Il revint l'année suivante assister à la bénédiction de la nouvelle cathédrale.

L'on sait que Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, de son côté, n'allait jamais dans la province de Québec sans lui rendre visite — ce à quoi il fut fidèle jusqu'à la fin. La dernière visite qu'il lui fit fut à son arrivée à Montréal en juin dernier. Il eut la grande douleur de n'être pas reconnu de celui qui l'avait accueilli tant de fois si paternellement. On peut penser quelle plaie ce fut pour le cœur si sensible de notre regretté Archevêque, déjà si profondément ému par la mort subite de son compagnon d'enfance, son confrère de collègue et son ami de toujours, le distingué Juge Siméon Beaudin, mort à laquelle il ne pouvait croire, même en présence de la dépouille mortelle, répétant à son épouse éplorée la parole de Notre-Seigneur aux sœurs de Lazare: *Il n'est pas mort, il dort. Amicus dormit.* C'est l'occasion de rappeler la parole de saint Paul: *La vertu se perfectionne dans l'affliction.* Ce fut bien le cas du cher évêque défunt, dont “la

vie était une mort prolongée" depuis quelques années. *Virtus in infirmitate perficitur.*

Les funérailles du prêtre distingué, de l'évêque si aimé — à qui le diocèse de Montréal doit une si grande dette de reconnaissance — ont eu lieu le 17 septembre dans la cathédrale à l'ombre de laquelle il a tant travaillé et qui désormais garde sa dépouille mortelle. Elles ont été présidées par S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et S. G. Mgr Gauthier, qui lui a succédé comme auxiliaire, a rendu à sa mémoire un juste et éloquent tribut d'hommages. Plusieurs archevêques et évêques, de nombreux prélats, un grand nombre de prêtres, de religieux et de religieuses, et une foule considérable de fidèles ont tenu à aller prier pour le repos de l'âme de celui qui avait été si bon pour tous et qui avait passé de si longues années à leur faire du bien.

Le diocèse de Saint-Boniface avait de multiples raisons de s'unir à ce deuil de l'église de Montréal. Aussi S. G. Mgr Béliveau, administrateur *sedes vacante*, s'est fait un devoir d'aller représenter le cher neveu qui, cette fois encore, avait devancé l'oncle. C'était en même temps l'occasion de témoigner à S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal l'appréciation de la part si grande qu'il a prise au deuil de l'église de Saint-Boniface.

Puissent l'oncle et le neveu, revêtus tous deux de la plénitude du sacerdoce, jouir dans la paix du Seigneur de la récompense de leurs travaux apostoliques. Unissons dans une même prière le souvenir de ces deux pontifes qui furent si unis pendant leur vie.

R. I. P.

DEUX ORDINATIONS DANS LE DIOCESE DE REGINA

Le 12 septembre S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina a ordonné prêtre dans sa pro-cathédrale M. l'abbé John B. Dutton, ancien élève du collège de Saint-Boniface. C'est la deuxième ordination qui a lieu dans la ville de Régina. La première fut celle de M. l'abbé Alphonse Lemieux, aujourd'hui curé de Willow Bunch, Sask. Elle fut faite le 21 février 1892 par S. G. Mgr Pascal, O. M. I., alors vicaire apostolique de la Saskatchewan.

La *Northwest Review* du 18 septembre a publié un long compte rendu de la cérémonie, dû à la plume de Mme Annie D. Bennett. Le nouveau curé de la pro-cathédrale, le R. P. G. Daly, C. S. R., a prononcé le sermon de circonstance.

Cette ordination est la deuxième que fait S. G. Mgr Mathieu dans son diocèse. La première a eu lieu le 22 août dernier. M. l'abbé Fehrenback, ancien instituteur, a été ordonné prêtre à Yorkton, où vit sa vieille mère.

Nos sincères félicitations à ces deux nouveaux prêtres et nos meilleurs vœux.

UNE LETTRE DE MONSIEUR ETIENNE LAMY

Monsieur l'abbé J.-M. Jolys, curé de Saint-Pierre, ayant adressé un exemplaire de l'histoire de sa belle paroisse à Monsieur Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, le sympathique académicien lui a adressé la lettre suivante :

ACADÉMIE FRANÇAISE

1ER JUILLET.

MONSIEUR LE CURÉ,

Je vous suis très reconnaissant de votre envoi. Cette histoire d'une paroisse est l'histoire d'une civilisation, et l'influence du christianisme sur l'ordre d'une société n'apparaît nulle part plus lumineusement qu'au Canada. Vous avez été, vous êtes un des ouvriers de la grande œuvre. C'est pourquoi votre souvenir et votre bienveillance ont pour moi tant de prix. Veuillez agréer l'expression de ma meilleure gratitude.

ETIENNE LAMY.

LES MARIAGES MIXTES

“ Dans toutes les provinces anglaises du Canada ” — dit le *Casket* d'Antigonish — “ on trouve des catholiques ou des descendants d'anciens catholiques qui ont quitté l'Eglise par suite de mariages mixtes. Mais l'on en trouve pratiquement pas dans Québec et dans les districts français d'Ontario.”

Cette note est d'une grande justesse. Si les faits ont un sens, il faut en conclure que la langue française est la sauvegarde des groupes français contre le terrible fléau des mariages mixtes qui décime nos frères de langue anglaise. Les chiffres tirés des registres officiels de l'Etat que *Le Droit* d'Ottawa citait le 18 septembre sont une sinistre confirmation de la remarque du *Casket*. Ainsi dans la ville de Toronto il y en avait en 1911 200 mariages mixtes contre 4 dans le comté de Prescott-Russell, en 1912 265 contre 3 et en 1913 283 contre 4. Or la population catholique de Toronto, presque toute de langue anglaise, est inférieure à la population catholique presque entièrement canadienne-française du comté de Prescott-Russell.

Léon XIII avait bien raison, dans son encyclique *Arcanum*, de mettre les fidèles en garde contre les mariages mixtes. “ Il faut aussi veiller, ” — disait-il — “ à ce que les mariages entre catholiques et non catholiques ne soient pas facilement conclus; car lorsque les âmes sont séparées sur le terrain religieux, on peut difficilement espérer qu'elle puisse s'accorder sur le reste. Bien plus, il faut se garder de

mariages semblables, pour cette raison surtout qu'ils fournissent l'occasion de se trouver dans une société et de participer à des pratiques religieuses défendues; qu'ils sont ainsi une cause de danger pour la religion de celui des deux époux qui est catholique; qu'ils sont une obstacle à la bonne éducation des enfants, et que souvent ils amènent les esprits à considérer toutes les religions comme égales, sans faire aucune distinction entre la vérité et l'erreur."

LES ELEVES DE NOS INSTITUTIONS

SCOLAIRES DE SAINT-BONIFACE

La rentrée des classes dans les nombreuses écoles de Saint-Boniface est tout à fait réconfortante. Déjà 233 élèves sont inscrits sur les registres du Collège des Jésuites et d'autres sont encore attendus. Le Petit Séminaire compte 69 élèves — dont 6 ruthènes — et le Juniorat des Oblats 58. 35 élèves du Petit Séminaire et 33 du Juniorat suivent les cours au Collège. L'Académie Saint-Joseph compte plus de 600 filles inscrites et l'Académie Provencher autant de garçons. L'Hospice Taché a deux cents orphelines, qui suivent des classes régulières, et le Jardin de l'Enfance de la Maison-Chapelle 36 petits garçons. 42 élèves — 39 filles et 3 garçons — suivent les cours de l'Ecole Normale bilingue pour obtenir leur brevet d'enseignement. Pas n'est besoin d'ajouter que les cinq sixièmes de ces dix huit cents élèves sont canadiens-français.

MONSEIGNEUR LANGEVIN

Du *Semieur*.

On le savait malade, fatigué, épuisé, comme le sont au lendemain des grandes batailles tous les lutteurs héroïques qui ne calculent point leurs forces, mais se jettent corps et âme dans la mêlée pour vaincre ou mourir.

Il n'avait pu vaincre et la mort l'avait respecté.

Il restait debout sur le champ de bataille déserté, le *grand blessé*, dont la voix éloquente et sonore avait tant de fois rallié les troupes et commandé la charge.

Et quand on apprit soudain que le noble chef était tombé dans son armure, que le héros de tant de faits d'armes n'était plus, que sa voix retentissante comme l'olifant serait désormais muette. . . il y eut un grand deuil par tout le Canada français.

Ceux qui naguère l'avaient discuté, blâmé, combattu peut-être,

comprenaient mieux à cette heure suprême la noblesse de cette vie courageuse, la hauteur de vues et le désintéressement de ce soldat sans peur et sans reproche, de cet irréductible défenseur des saintes causes, et joignant leur voix à celle de la foule, murmuraient eux aussi: "Ce fut un grand patriote!"

Patriote! ce mot résume admirablement la carrière de ce champion de la liberté religieuse et de la liberté civile, de ce défenseur des faibles et des opprimés; patriote, il l'était dans toute la sincérité de son âme, parce qu'il mettait Dieu d'abord, Dieu avant tout, Dieu par-dessus tout. Voilà pourquoi il était d'une docilité d'enfant quand le chef suprême commandait de mettre bas les armes; comme il était toujours prêt à les reprendre, à lancer son cri de guerre et à conduire ses colonnes à l'assaut au premier signe que la trêve était rompue.

Dès 1904 Mgr Langevin avait compris ce que serait l'A. C. J. C. et ce qu'elle pouvait faire pour le bien du pays. On nous permettra de rappeler la belle lettre par laquelle il saluait la naissance de l'œuvre dont il a toujours favorisé et encouragé les groupes dans son diocèse.

... Je suis charmé de voir que l'on veut organiser la jeunesse catholique pour la défense de l'Eglise et de toutes les causes qui intéressent la religion et la patrie canadienne, en dehors de l'esprit de parti. Ce sera un spectacle nouveau mais très réconfortant, et il est grandement temps que l'on s'y mette.

L'Eglise n'est militante ici-bas que parce que les ennemis du bien la jaloussent et l'attaquent, elle ne demande qu'une chose: la liberté. Or, dans notre pays doté de si belles institutions politiques et plus libre que beaucoup d'autres, l'Eglise ne jouit pas d'une pleine et entière liberté. . . . En 1890, la minorité catholique du Manitoba n'a-t-elle pas été injustement privée d'un système d'écoles séparées, consacré par vingt années de fonctionnement régulier et légal dans la province?

Quelle a été, dans cette circonstance si grave pour tout le Dominion, l'influence politique et sociale des catholiques du Canada dont la liberté était violée dans la personne de leurs frères du Manitoba? Malheureusement cette influence a été presque nulle, et, en tous cas, elle a été inefficace; et cela, faute d'organisation. . . .

... Allez donc de l'avant, chers jeunes gens, qui commencez la grande œuvre destinée à protéger et à revendiquer au besoin tout ce qui est justement cher aux catholiques et aux vrais patriotes dans notre cher Canada.

Les pratiques religieuses en commun et en public s'imposent à des croyants sincères: il faut savoir s'affirmer. L'étude approfondie des questions agitées parmi nous permettra d'agir par conviction et non sous le coup de la passion et de l'intérêt. Enfin rien de plus désirable et de plus urgent que l'action sociale des catholiques comme

tels; cette action a été trop négligée jusqu'ici en face de l'organisation forte et active d'autres groupes de citoyens qui s'étonnent de nous trouver si divisés et qui se demandent si certains hommes publics catholiques croient bien à l'Église.

... En conséquence, c'est de bon cœur que je bénis le premier groupe de jeunes gens catholiques qui aura le courage et l'honneur d'arborer le drapeau d'une " Association catholique " se préparant à l'action sociale par la prière et l'étude.

Bon courage et en avant, Dieu le veut ! Dieu le veut !

† ADÉLARD, O. M. I., arch. de Saint-Boniface.

Mgr Langevin avait su lutter et combattre, parce que les circonstances l'exigeaient: il voulait le respect des droits de tous. C'est pour quoi il était lui-même respectueux jusqu'au scrupule des droits des autres et dans son vaste diocèse où toutes les nationalités se coudoient, personne ne put légitimement se plaindre d'avoir jamais été entravé, par l'ingérence épiscopale, dans sa liberté de catholique ou de citoyen. Il laisse le diocèse de Saint-Boniface solidement organisé: ses œuvres rappelleront son zèle aux générations futures, comme son nom restera inséparable de l'idée de patriotisme.

LA RÉDACTION.

LE DERNIER CONSEIL FEDERAL DE L'A. C. J. C.

LES QUESTIONS ACADIENNE ET ONTARIENNE

A la suite du vibrant article que nous venons de reproduire du *Semeur* d'août-septembre, l'organe de la vaillante *Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française*, se trouve le compte rendu du dernier Conseil fédéral de l'Association tenu à Montréal dans les derniers jours de juin. C'était au lendemain des funérailles de notre cher Archevêque, qui aimait tant la jeunesse et qui, en retour, en était si ardemment aimé. Aussi rien d'étonnant que dans la revue des causes françaises au Canada — causes auxquelles l'A. C. J. C. s'intéresse d'une manière si intelligente et si pratique — l'on ait évoqué son souvenir.

De ce compte rendu nous tenons à détacher de larges et importants extraits qui font toucher du doigt l'œuvre de l'Association et qui résumant d'une manière lumineuse ce que l'on est convenu d'appeler les *questions acadienne et ontarienne*. On constatera aussi que nos *questions de l'Ouest* ne sont pas étrangères à cette vaillante jeunesse, qui désire multiplier ses ramifications dans les provinces des prairies. Il nous fait particulièrement plaisir de profiter de cette occasion pour placer devant nos lecteurs la *question acadienne*, qui consti-

tue une réconfortante leçon de choses pour les minorités françaises placées au milieu de groupes anglo-saxons ou autres.

La dernière séance du Congrès, par une heureuse inspiration, avait été consacrée au *souvenir acadien*. " Elle fut extraordinairement belle et touchante — dit *Le Semeur* — la manifestation qui se déroula devant le nombreux auditoire réuni dans les salles de promotions à l'Université Laval. Quand le R. P. Villeneuve, O. M. I., et le docteur Baril, après avoir jeté un long regard sur le passé et l'avenir, dégagèrent les leçons du miracle acadien; quand les nobles fils du peuple-martyr eurent redit, avec une éloquence frémissante, leurs angoisses et leurs espoirs; quand le président de l'A. C. J. C., comme pour cimenter l'union des deux peuples, détacha l'insigne qu'il portait pour l'apposer dans une fraternelle accolade, sur la poitrine de M. Leblanc; quand enfin, sur la demande de Mgr l'archevêque de Montréal, retentit le chant national de l'Acadie, l'*Ave maris stella*; quand on acclamait et battait des mains avec enthousiasme, il y eut de douces larmes dans bien des yeux, parce qu'il y avait une émotion profonde dans toutes les âmes."

* * *

Après avoir exposé brièvement les raisons de la manifestation acadienne, M. Arthur Saint-Pierre, qui présidait la séance, rappela la part prise par l'A. C. J. C. à l'union des divers groupes français du Canada et souhaita la bienvenue aux frères d'Acadie.

Dès 1905, l'A. C. J. C. s'est portée au secours de l'Ouest catholique et canadien. Elle fit mieux respecter ensuite la langue française par les compagnies d'utilité publique. L'affaire du Keewatin fit retentir ses protestations à travers tout le Canada. Enfin, la persécution à la fois hypocrite et violente de l'Ontario a fait prélever, grâce à l'A. C. J. C. particulièrement, un fonds de défense de nos droits qui s'élèvera au moins à \$25,000.

Les 77 cercles de l'Association, distribués d'Edmonton à la Pointe à l'Église, en passant par Toronto, attestent sa vitalité.

L'entrée de l'Acadie dans nos rangs est d'une importance capitale. Un sang nouveau et combien généreux va couler dans les veines de l'A. C. J. C. et une espérance, hier encore lointaine, commence à se réaliser.

Soyez les bienvenus parmi nous, gens d'Acadie, race indomptable et victorieuse de la persécution. Vos souvenirs pieux, tristes comme des sanglots, glorieux comme des chants d'épopée, nous les respectons.

Nous vous tendons la main, ne retirez pas la vôtre, et ensemble nous accomplirons de grandes choses pour les deux nobles causes qui vous sont chères: la cause de l'Église et celle de la langue française.

**

Le R. P. Rodrigue Villeneuve, O. M. I., d'Ottawa, traite avec une maîtrise indiscutée le sujet qu'il avait bien voulu se charger d'exposer: le miracle acadien et les leçons que le passé comporte.

Peut-être, n'est-ce point un miracle que cette survivance de l'Acadie, comme on l'a déjà nié. Mais il y a un mystère incontestable, exemple frappant de la protection divine sur un peuple.

Après un siècle de luttes, de succès et de revers, ce peuple de pêcheurs et de labourers, né à partir de 1604 de 150 pionniers et ne comptant, en 1713, que 3,000 âmes, est troqué à bon marché dans l'agiotage politique qui s'est appelé le traité d'Utrecht. Une couleur de tolérance lui sourit d'abord sous le sceptré de l'Angleterre. Mais bientôt la perfidie délicate prépare de sauvages calculs et d'exécrables violences. Vient, en 1755, la date du Gethsémani et du Calvaire des Acadiens.

L'astuce et le dol rassemblent dans les églises le peuple presque entier, qu'on pousse pêle-mêle sur des bateaux de transport, parqué comme un vil troupeau. Car il en est ainsi, non point seulement au rivage de Grandpré, mais à Annapolis (Port-Royal), à Poboncoup, à l'Île Saint-Jean (du Prince Edouard), et ailleurs. Ils sont dix mille que l'on arrache ainsi à leurs foyers et à leurs autels, pendant que le reste cherche plus d'humanité parmi les fauves de la forêt ou que l'épouvante l'a écarté assez tôt en amont du Saint-Laurent.

Après cela, on croirait que ce peuple est anéanti, mais la sagesse humaine fut déjouée par Dieu. Et si les ossements qui s'animèrent à la voix du prophète Ezéchiel, c'était le peuple d'Israël, c'était aussi le peuple d'Acadie après le *grand dérangement*.

Car depuis la Caroline et la Virginie, les déportés sont revenus à pied, au pays d'antan, à Grandpré, à Memramcook, à Shédiac, à Petitcodiac, à Clare, à Chéticamp, au Hâvre à-bouche. Vingt-cinq ans plus tard, silencieux et disséminés, ils baissent les bords qui les ont vu naître. Puis voilà qu'ils s'instruisent en leurs petites écoles d'abord, en de grands collèges plus tard; ils ont une fête nationale et chantent tout haut leurs souvenirs; ils fondent des institutions publiques et ressaisissent les restes du domaine ancestral.

Eux qui, après le grand dérangement, ne pouvaient dépasser 3,000, ils sont trois fois autant à la fin du même siècle, puis 69,000, un demi siècle plus tard, et aujourd'hui — sans compter les rameaux qui ont fait souche ailleurs et qu'on estime porter au moins 75,000 bourgeois sur leur féconde écorce, — en Acadie, ils sont 169,000; l'heure viendra peut-être où ils seront le grand nombre.

Il y a là assurément un mystère, le mystère d'une force semée par Dieu au sein d'une race qu'anime un immortel amour. Ce mystère-

de vie forme la trame du passé acadien et voilà pourquoi, dans le déroulement de son évolution, c'est une leçon de fidélité qu'il nous donne, de fidélité à lui-même et aux projets sublimes à son endroit de Celui qui fait naître les peuples et peut aussi les laisser mourir. . . .

Le principe de la vitalité acadienne réside dans la fidélité à l'Acadie des vieux jours et la fidélité au Dieu de cette Acadie. . . .

Toutes ces notes de la fidélité acadienne donnent le droit de conclure que cette race porte le sceau de Dieu. Elle a monté ses Calvaires avec un sublime amour, elle chante maintenant ses Alléluias confiants au pays même où l'a ramenée l'inguérissable nostalgie de ses vieux souvenirs.

"Les peuples qui ont un passé où ils peuvent s'enraciner profondément pour y puiser la vie en même temps que l'honneur, disait le grand archevêque patriote fauché l'autre jour, trouvent en eux-mêmes le secret d'un avenir sûr et prospère."

* * *

M. l'abbé R. Bourgeois, de l'évêché de Saint-Jean, représentant de S. G. Mgr Leblanc, fut accueilli sur la scène par les applaudissements de l'auditoire. Après avoir expliqué l'absence de l'évêque acadien et du juge-en-chef, il annonça qu'il traiterait de la situation actuelle de l'Acadie ou des avantages de l'influence acadienne dans le trésor des richesses françaises du Canada.

D'une manière générale, on peut caractériser l'influence acadienne en disant avec Barrès que les Acadiens constituent les "marches de l'est"; l'Acadie forme en effet une digue qui défie toute infiltration de la marée montante de l'anglicisation et de l'américanisation.

D'une manière plus spéciale, le groupe acadien essaie à sa manière de faire revivre l'idéal français dans l'ancienne Acadie. Pour atteindre ce but il a une organisation nationale, un drapeau, un chant, une fête nationale. Et c'est ainsi, par le culte de leur petite patrie, qu'il alimentera le culte de la grande. Cette organisation nationale est semblable à celle de l'A. C. J. C. Elle part du même principe, tend au même but mais par des moyens différents.

L'influence acadienne consiste donc à fournir d'abord dans les provinces maritimes tous les avantages de la survivance française et à y ajouter des qualités particulières propres. De plus elle y assure, par les solides retranchements de nos paroisses françaises, ne connaissant pas les ravages des mariages mixtes, la prospérité de l'Église catholique.

Au point de vue religieux, il y a une seule province ecclésiastique: celle de Halifax, renfermant cinq diocèses. Sur 338,987 catholiques, la population française catholique est de 169,195.

Au point de vue de la représentation laïque, les Acadiens ont des

leurs dans toutes les professions libérales et les fonctions publiques, 2 sénateurs, 1 juge, 15 députés provinciaux et 3 fédéraux.

Dans le domaine de l'instruction secondaire pour les jeunes garçons, il y a trois collèges classiques fréquentés par 712 élèves, 1 séminaire, 17 couvents donnant l'instruction secondaire aux jeunes filles, tandis que 3 donnent l'enseignement supérieur.

Chez les Acadiens l'instruction primaire est aussi bien développée. Cependant les écoles primaires sont neutres de par la loi. Mais une grande latitude est laissée aux commissaires dans les districts, et comme les Acadiens sont groupés, ils constituent presque la majorité dans les districts d'écoles. Ces commissaires peuvent corriger au profit de la langue et de la religion une loi scolaire très injuste.

L'orateur entretient ensuite son auditoire de la jeunesse acadienne, de la transformation qui s'est faite chez elle au sujet du français, de son organisation pour l'apostolat laïque. Il existe des cercles semblables à ceux de l'A. C. J. C. et l'on espère fonder une union régionale en Acadie. Il exprime ensuite le vœu que bientôt se réalisera cette parole d'un Acadien: "Canadiens et Acadiens formeront, dans une même pensée française et catholique, la race des Francs en Amérique." Une ovation enthousiaste salue les dernières paroles de l'éloquent orateur.

* * *

Le Président général de l'A. C. J. C., M. le docteur Baril, devait traiter le sujet: L'influence acadienne dans la vie nationale et ce que l'avenir promet.

Malgré le soin jaloux des Anglais, en 1755, pour assurer la destruction du peuple acadien et l'extinction de ses traditions, il vit, ce peuple-martyr, plus fier que jamais, suivant les desseins admirables de la Providence. L'Acadie vit parce que, grâce à Dieu, elle a eu la volonté de vivre. Elle vit parce qu'elle a conservé intacte la foi, la langue et les traditions de ses illustres ancêtres.

Sachons ne pas l'oublier; les Anglo-saxons, nos compatriotes, ne nous permettront d'exister en paix à leur côté que le jour où nous leur aurons démontré par des actes notre ferme détermination de vivre dans toute sa plénitude, notre vie de catholiques et de Canadiens-français, sur chaque pouce du territoire que nous occupons, en exigeant la stricte mise à exécution des pactes consentis pour le bien-être de chaque race et leur féconde harmonie. C'est là la première leçon à retenir de l'exposé historique de la situation acadienne.

Le "miracle acadien," en même temps qu'une leçon, nous est un motif d'espérer.

Serons-nous toujours soumis à la tutelle d'un protectorat? Ou restant dans la Confédération, réussirons-nous à obtenir définitivement

le respect du pacte fédéral, après avoir convaincu l'élément anglo-saxon que la prospérité et la grandeur du Canada, tout comme le maintien du lien colonial, sont intimement liés à l'égalité pratique des deux races dont nous subissons déjà l'ambiance et l'influence des intérêts financiers ?

Assurément nul ne peut le dire, mais il est permis de le prédire et de l'espérer. notre race accomplira sa mission en Amérique. Les statistiques et l'histoire de l'Acadie particulièrement nous confirment dans cet espoir: 3000 Acadiens alors étaient disséminés dans les bois, sans ressources; aujourd'hui 160 ans à peine après la dispersion, ils sont 169,000 répandus dans trois des neuf provinces de la Confédération. Que ne faut-il donc pas augurer de l'avenir pour les minorités catholiques et françaises disséminées en notre pays ?

J'unis les termes de de "catholiques et français," car la preuve est depuis longtemps faite qu'en cherchant à ostraciser notre race, c'est au catholicisme que l'on cherche à porter un coup mortel.

Dans la solidarité nationale, dans le rapprochement définitif de toutes les minorités françaises autour du vieux Québec, est le salut. Et ce sera une des gloires de l'A. C. J. C. d'avoir largement contribué à cette union de toutes les forces vives qui peuvent nous sauver.

Le "miracle acadien" est la preuve tangible de l'existence d'une solidarité nationale. A notre service nos frères sont prêts à mettre leur expérience d'une lutte sans merci, où ils triomphent déjà, grâce à leur constance et à leurs maisons d'éducation qui ont formé des lutteurs de premier ordre tel que Mgr Leblanc, à qui je veux rendre l'hommage public du respect et de l'admiration de l'A. C. J. C.

Mais il y a deux conditions à leur intervention: ils conserveront leurs caractères distinctifs, comme groupe français, et pourront compter sur les Canadiens français de l'est pour l'assistance mutuelle que tous se doivent. Les Acadiens ont la conception de leurs devoirs vis-à-vis des Canadiens français comme l'atteste une lettre de M. le juge Landry, président de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, lui qui "symbolise," au dire de M. Héroux, "toute une période de l'histoire acadienne, le premier homme de sa race qui ait parlé devant les tribunaux."

Nous désirons d'ailleurs, ajoute l'orateur, suivant le vœu de *'E. vanjéline* "que la *petite patrie* se fortifie dans la *grande patrie*."

Il y a une campagne d'éducation à faire car les Acadiens ne sont pas connus tels qu'ils sont, et c'est là une des causes de leurs malheurs.

Cette éducation, dit-il, je ne sache pas de société plus apte à la faire que l'A. C. J. C. Chez la jeunesse l'œuvre est commencée pour assurer notre unité nationale; comprendre les devoirs réciproques des-co-nationaux, se consacrer aux œuvres nationales, religieuses et sociales et faire taire l'esprit de parti.

Nous voulons utiliser les influences et développer les organismes locaux considérant le maintien de tout ce qui constitue le caractère distinctif de la *petite patrie* comme la clef de voûte de l'édifice de solidarité nationale que nous désirons édifier.

Animée de cette pensée, notre Association a salué avec joie l'affiliation du premier groupe de la jeunesse d'Acadie. Nous désirons ardemment la constitution d'une union régionale en Acadie comme nous attendons avec impatience les unions régionales à créer au Manitoba et à l'extrême ouest du pays, en Saskatchewan et en Alberta.

* * *

M. Henri Leblanc, de Moncton, N.-B., représentant de l'honorable juge Landry, vient redire avec feu les espérances d'avenir de la race acadienne.

Depuis cinquante ans l'Acadie a accompli des prodiges au point de vue civil et religieux, et avec l'appui de ses florissantes institutions: Assomption Nationale, maisons d'éducation, presse nationale, société mutuelle de l'Assomption, elle envisage l'avenir avec confiance.

L'Assomption Nationale est digne de toutes louanges; depuis trente-quatre ans d'existence, elle a transformé la race acadienne. En 1880, M. P.-A. Landry, lors de la célébration de la St-Jean-Baptiste à Québec, se plaignait que toutes les fonctions publiques, la législation, la magistrature, l'administration des deniers publics, et le règlement des affaires, jusqu'aux moindres détails, étaient entre les mains des Anglais. Mais en 1915, la situation est changée: l'instruction est répandue, les 169,000 Acadiens ont des représentants dans toutes les positions de la vie sociale; le clergé s'intéresse beaucoup aux questions nationales et est respecté du peuple.

Aussi est-ce sans crainte que les chefs qui courbent sous le poids des années peuvent céder leur place aux jeunes, à ces jeunes qui, instruits de l'histoire de leur pays sont préparés à la lutte. Si l'avenir est à ceux qui luttent, l'avenir est aux Acadiens.

L'orateur fait la revue détaillée des œuvres fondées au prix du dévouement et du sacrifice, œuvres qui assurent définitivement l'avenir de la race acadienne: ce sont les nombreuses maisons d'instruction, collèges, couvents, écoles élémentaires; c'est la presse, les cinq journaux divisés peut-être au point de vue politique, mais unis quand il s'agit des revendications nationales; c'est la Société mutuelle de l'Assomption, qui maintient, dans ses quarante cercles un patriotisme ardent et éclairé, et est en quelque sorte le complément de l'Assomption Nationale; c'est enfin la caisse scolaire fondée par la société mutuelle et qui contribue à répandre l'instruction publique. "Tout en employant les moyens que suggère la prudence naturelle, et bien que

nous travaillions comme si tout dépendait de nous, conclut le sympathique orateur, nous implorons notre auguste patronne comme si tout dépendait de Dieu. Au travers des brouillards et des orages, des récifs et des flots irrités, nous voguons dans notre frêle barque, l'œil fixé sur l'étoile des mers, confiants au salut final: *Ave Maris Stella.*"

Les salves d'applaudissements retentissent, le Président de l'A. C. J. C. s'avance à la rencontre de l'orateur qu'il félicite et décore de l'insigne de l'Association de la Jeunesse.

* * *

Sa Grandeur Mgr Bruchési devait tresser la dernière couronne de fleurs éloquentes et la déposer comme un hommage suprême pour honorer cette fête du patriotisme.

Quelle heureuse idée a eue l'Association de la Jeunesse de consacrer cette séance finale de son Conseil fédéral à l'Acadie! Elle nous a procuré ainsi le plaisir d'entendre des orateurs à l'âme vibrante de patriotisme et de poésie, et en les acclamant c'est tout le peuple acadien que nous avons applaudi.

..... On se demandait quelle serait l'action de ces jeunes gens fraîchement sortis de nos collèges. Ces jeunes gens allaient bientôt prendre de l'âge. Rappelez-vous ce qu'ils ont fait pour la question scolaire, pour la cause de la tempérance, pour honorer la mémoire de Dollard, pour donner une plus grande splendeur au Congrès eucharistique de 1910, en un mot pour toutes les grandes causes qui intéressent la religion et la patrie.

Aujourd'hui c'est la question française qui les préoccupe. Elle nous préoccupe tous. Et pourtant, est-ce qu'il devrait y avoir une question française au Canada? Y a-t-il un homme connaissant son histoire, libre de tout préjugé comme de toute antipathie, qui voudrait sérieusement affirmer que la langue française n'a pas un droit égal à la langue anglaise sur la terre canadienne? Pour lire les paroles inscrites sur le blason de la couronne d'Angleterre: "Dieu et mon droit!" "Honni soit qui mal y pense!" ne faut-il pas savoir le français? Actuellement un bon nombre de sujets de l'Angleterre au Canada ne peuvent lire ces lignes dans la langue où elles sont écrites.

Connaissez-vous les débats si instructifs qui ont précédé le pacte fédéral de 1867? Ils sont à lire, Messieurs, et à rappeler à l'occasion: tout se trouve là. Les pères de la Confédération, sir John Macdonald et sir Georges-Etienne Cartier en tête, ont répété dans un grand nombre de villes habitées par des Canadiens anglais et des Canadiens français, que la langue française a chez nous des droits égaux à la langue anglaise. S'il s'agissait de refaire ce pacte aujourd'hui, croyez-vous que cela serait possible en répétant comme dans la province d'Ontario: "Il est inutile de maintenir deux langues: une seule a des

droits chez nous et c'est la langue anglaise." Non, la Confédération sous laquelle nous vivons, resterait absolument impossible.

Il y a des erreurs et des préjugés qui ont cours chez nos adversaires. N'a-t-on pas essayé de faire croire que nos revendications ont pour objet l'usage exclusif du français ? Vous savez que c'est faux. Tous ceux qui dirigent nos écoles, nos collèges, nos universités, répètent : " Apprenez parfaitement le français, mais apprenez aussi l'anglais." Tout ce que nous voulions, c'est que les petits enfants qui ont appris le français sur les genoux de leur mère, à cette première école qui s'appelle le foyer paternel, puissent continuer de l'apprendre à cette autre école qui n'est qu'un prolongement de la famille.

On a fait une loi qui porte le nom de règlement XVII. Cette loi blesse nos frères d'Ontario. Ils ont protesté; leurs protestations ont été inutiles. Et alors, n'était-ce pas notre devoir de sympathiser avec eux et de leur tendre la main ? Assurément, nous sommes de la même famille; ne descendons-nous pas des mêmes ancêtres ?

Et quels sont ceux qui ont volé à leur secours ? Les jeunes gens de l'A. C. J. C. Ils ont bien voulu, comme toujours, prendre conseil de celui qu'ils regardent avec raison comme leur ami sincère et dévoué. J'ai approuvé leur geste; j'ai voulu me mettre à leur tête et leur donner le mot d'ordre. Et ce mot d'ordre, je le dis à leur louange, ils l'ont fidèlement suivi: fières réclamations de nos droits, mais toujours dignes, sans jamais de mots qui blessent ou qui insultent, surtout sans jamais de mots injurieux pour l'autorité religieuse ou civile. Je demande de nouveau ce soir à tous ceux qui tiennent une plume ou revendiquent par la parole les droits sacrés de leurs frères d'Ontario de n'insulter jamais personne: l'insulte ne vaut pas l'argument de la raison. Discutons, plaidons, réfutons l'erreur, mais ne nous emportons pas; sachons garder le calme dont il importe de ne se point départir quand on est en possession de la justice et de la vérité. Luttons comme nous avons fait jusqu'ici et Dieu se chargera de la victoire. S'il est avec nous, on aura beau faire, écrire, parler, ajouter règlements aux règlements, faire des lois ou les modifier, on ne réussira pas à nous empêcher de parler français.

L'autre jour, je faisais route vers Saint-Boniface, emportant avec moi, dans un cercueil, les restes aimés du grand archevêque qui fut enlevé d'une manière si inattendue et si tragique. Je passai de longs moments auprès de son cercueil et il me sembla qu'il me disait bien des choses du temps et de l'éternité. Nous avions été condisciples et amis d'enfance, il m'avait sacré évêque; nous avions toujours été très liés. Et pendant que j'étais ainsi rêveur et attristé, nous arrivâmes à une gare et il se fit tout à coup une grande animation. C'étaient les petits enfants des écoles qui venaient, avec des insignes de deuil sur la poitrine et sous la conduite de leurs maîtres, saluer le grand mort. Ils priaient et pleuraient parce que sans avoir peut-être jamais vu ni

connu Mgr Langevin, ils savaient ce qu'il avait été et ce qu'il avait fait pour les droits sacrés des écoles catholiques. Et dans ces centaines d'enfants agenouillés près du cercueil, c'est tout le Canada que je voyais.

Je reviens en terminant à l'Association Catholique de la Jeunesse. Elle s'est développée; qu'elle se développe encore davantage, ce sera pour le plus grand bien de la religion et de la patrie.

DING ! DANG ! DONG !

— M. l'abbé Léonidas Perrin, S. S., recteur du Collège Canadien à Rome, est passé à Saint-Boniface le 18 septembre, accompagné de M. l'abbé Oscar Gauthier, curé de Westmount. Le distingué recteur est venu faire une visite à Nos Seigneurs les Evêques de l'Ouest dans les intérêts du Collège Canadien. A Saint-Boniface il a eu le regret de ne pouvoir rencontrer S. G. Mgr Béliveau, qui était allé aux funérailles de S. G. Mgr Racicot. Il était venu à Saint-Boniface il y a dix ans prêcher la retraite ecclésiastique. Il a été simplement émerveillé de la transformation de notre ville et des édifices religieux et scolaires qui y ont été édifiés depuis. Il a aussi visité Winnipeg et est allé saluer S. G. Mgr Budka, évêque des Ruthènes du Canada. Il s'est rendu jusqu'à la côte du Pacifique et est retourné à Montréal par les Etats-Unis.

— Nous tenons à noter l'article intitulé: *Explication amicale* paru dans *La Liberté* de Winnipeg le 7 septembre. Il donne une idée très exacte de l'état de nos écoles bilingues du Manitoba et de l'excellent travail qui s'y fait. Il peint bien la situation présente.

— M. Albert Contant, de cette ville, a réussi à faire plusieurs envolées avec l'aéroplane qu'il a construit lui-même, notamment le 11 et le 13 septembre où il a survolé Bleauville à quelques milles de sa base d'opération sur les terrains de l'archevêché. Il a devancé l'école d'aviation de Winnipeg que le Gouvernement provincial se propose de fonder.

R. I. P.

— Sir Charles de Boucherville, ancien premier ministre de la province de Québec, sénateur et conseiller législatif — le dernier survivant du double mandat — décédé à Montréal. Il était allié à la famille de Mgr Taché.

— M. Ernest Gagnon, homme de lettre et artiste, l'auteur des *Chansons populaires du Canada* décédé à Québec. Il était membre de la *Société Royale* du Canada.

— Madame N. Bazin, tante de Mgr Béliveau, décédée à Louiseville.

— M. Léon Griveau, réserviste français de Saint-Boniface, mort au champ d'honneur.

ANNONCES

Henri Perdriau LIMITED

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUEBEC

M. AUGUSTE GAY, Agent,

114½ rue Aulneau, Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR Eglises et Appartements

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

Demandez nos prix, ils vous intéresseront.

Bureau de Winnipeg: — 433-435, Somerset Block

Lyon, France

Siège social :

Union Coopérative du Clergé

Directeur : Abbé A. Martin

294, ave. Portage, Pres Eaton

Telephone Main 2257

Nous allons chez

Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ ST-BONIFACE

BANQUE D'HOCHELAGA

Plus de 100 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISÉ	\$4,000,000
CAPITAL PAYÉ	\$4,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$3,625,000

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde. Intérêt au taux de 3% par an accordé sur dépôts d'épargne. Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

**LOGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES
POUR PHOTOGRAPHIES**

PLUMES-FONTAINE WATERMAN

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

NOUS PARLONS FRANCAIS

J. A. CUSSON, Président et Gérant Général
Téléphone privé, 3045

S. J. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, Bancs d'église, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

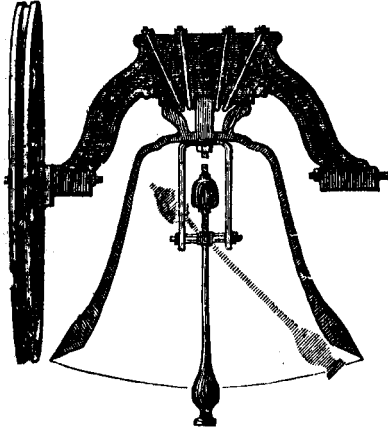
Plans et spécifications fournis sur commande

Téléphones Main 2625-2626 Avenue Provencher, près du pont de la Seine
Boîte de Poste 127 Saint-Boniface, Man.

ANNONCÉS

FONDERIE SPECIALE DE GLOGHES Paccard Fils

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD



A ANCEY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)
Fondeurs de "la Savoyarde", 42.000 livres, et des carillons de Lorette, de St Joseph à Winnipeg, de Forget, de Saskatoon, de Fannystelle, de Médecine Hat. Des cloches du Petit-Séminaire et de la Maison Vicariale des Sœurs Grises à St Boniface, d'Huns Valley de St. Adolphe, et de Laurier, de Mc. Creary, de Camperville, de Le Pas, de Buchanan, de Glenovon, de Ste. Delphine, de Ste. Marthe, Melville, d Elm Park, du Lac-du-Bonnet, de Transcona, de Rathwell, de St Maurice, de Gull Lake, de Dollard, d Woodridge, de Qu'Appelle etc. De l'Eglise des Ruthènes d'Edmonton. de Sifton, de Beauséjour. de Winnipeg etc.

Seuls agents pour l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

100 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE

Epiceries de choix, légumes, fruits, etc. Pipes, Tabacs, Cigares, aussi Farine, Son, Gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit.

Dr W. Lemaire

CHIRURGIEN VÉTÉRINAIRE

HÔPITAL PRIVÉ;

257 AVENUE TACHE.

BUREAU ET RÉSIDENCE

60 RUE MARION

CONSULTATION PAR LA POSTE

ST-BONIFACE-NORWOOD

PHONE; MAIN 5253

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

B. de P. 234 ST-BONIFACE, MAN. PHONE MAIN 6402

114½ RUE AULNEAU

Autels, Chemins de Croix, Statues, etc., en Marbre, Onyx; Pierre, Bronze, Granit, Marbre et Pierre, Artificiels Staff; Carton Romain, Plâtre.

Références pour les Autels : Cathédrale de Saint-Boniface et Chapelle des Rvdes Sœurs Grises; Eglises de Notre-Dame et de la Nativité à Montréal; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S.-C., à Québec; Cathédrale de Rimouski; Cathédrale de Kingston; St. Paul, à Toronto; Notre-Dame, à Guelph; St. Joachim, à Edmonton; Notre-Dame des Prairies (La Trappe), à St. Norbert, etc

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface; Cathédrale de Rimouski; Grand Séminaire de Montréal; Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke; Saint-Jérôme; Drummondville; Saint-Patrick, à Hamilton; Saint-Edouard, à Montréal, etc.

LAMONTAGNE, MAHER & CIE

BOUCHERIE, EPICERIES ET PROVISIONS

Viandes Fraiches et Salees aux Plus Bas Prix

Nous achetons tous les produits de la ferme à
des prix raisonnables.

25 Avenue Provencher

Téléphone Main 3321

ST-BONIFACE

G. A. MAHER, Gerant

L'Academie Ste-Marie

Possède tout le confort moderne et est aménagée pour recevoir un grand nombre de pensionnaires et d'externes.

Les cours primaire, secondaire, universitaire, préparent les élèves aux diplômes de l'Etat et au degré de bachelier es-Arts. Les cours complets de Commerce, de Musique, de Peinture et d'école ménagère sont aussi en honneur dans ce magnifique pensionnat.

Sœur SUPERIEURE.

CRESCENTWOOD, WINNIPEG

LE PENSIONNAT des Sts Noms de Jesus et de Marie Saint-Boniface, Man.

Cette institution offre les plus grands avantages aux parents qui désirent procurer à leurs enfants une instruction religieuse et pratique. Les études embrassent les matières des brevets des 3me., 2me., et 1ère. classes et celles du cours commercial. Le cours de musique pour piano est le même que celui de l'Université de Toronto. Les élèves sont préparées aux diplômes de "Primary", "Junior" et "Senior" en pratique, théorie et harmonie.

POUR INFORMATIONS PARTICULIERES, S'ADRESSER A

SOEUR SUPERIEURE

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface (TEL. 3140) 227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,

Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRES BAS PRIX

—(-o)—

EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

ANNONCES

J. A. SENECAI, M.R.I.C.A.,
Architecte

A. J. PAPINEAU B. ès Sc. Ap.
Ingénieur Civil, Architecte.

SENECAL & PAPINEAU

Architectes licenciés de la province de Manitoba et
Ingénieurs Conseils en constructions.

Membres de la Société des Architectes de Manitoba et de la
Royal Institute of Canadian Architects.

Bureau: 47 RUE MASSON, ST-BONIFACE

Tel. M. 2152

D. R. BARIBAUT, B. A. Sc.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ARCHITECTE ENREGISTRÉ DE LA
PROVINCE DE MANITOBA

SUITES 11-12, BANQUE D'HOCHELAGA

488 RUE MAIN - WINNIPEG

TÉLÉPHONE MAIN 1040

VOUS
TROUVEREZ



AU
MAGASIN

ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincallerie.
Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients.
Aussi nous avons l'œil à ce que notre réputation ne se perde
jamais. Notre motto est : "LA BONNE MARCHANDISE A UN
PRIX RAISONNABLE."

Poèles, Ustensiles de Cuisine Émaillés; Argenterie, Coutel-
lerie; Marchandises de Sport; de Chasse; de Pêche, etc. Equip-
ments de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V. J. Guilbert se fera comme toujours un véritable
plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue
française.

Teleph. Main 1901

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg